Les femmes politiques américaines et la gestion de l'espace : élues à la Chambre des Représentants et écologie, 1990-1995

Debray-Duhamel Anne

Pour citer cet article
Debray-Duhamel Anne, « Les femmes politiques américaines et la gestion de l'espace : élues à la Chambre des Représentants et écologie, 1990-1995 », *Cycnos*, vol. 15.1 (Espaces et paysages des États-Unis), 1998, mis en ligne en 2021.
http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/831

Lien vers la notice http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/831
Lien du document http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/831.pdf

Cycnos, études anglophones
revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice
ISSN 1765-3118 ISSN papier 0992-1893

AVERTISSEMENT

Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.

Le présent document a été numérisé à partir de la revue papier. Nous avons procédé à une reconnaissance automatique du texte sans correction manuelle ultérieure, ce qui peut générer des erreurs de transcription, de recherche ou de copie du texte associé au document.

EPI-REVEL
Revues électroniques de l'Université Côte d'Azur

Les femmes politiques américaines et la gestion de l'espace : élues à la Chambre des Représentants et écologie, 1990-1995

Anne Debray-Duhamel *

In American politics, protecting the environment, has recently become an important issue with numerous laws introduced and voted by members of Congress. They are often controversial in nature as they touch a variety of concerns ranging from budget priorities, intervervention of the federal government in private properties, to dealing with nuclear energy and research. This paper studies the nine major environment bills debated in the House of Representatives between 1990 and 1996 and the votes and attitudes of Congresswomen. It shows that women lawmakers, often breaking from their party ranks, clearly and consistently took a pro-environment stand.

L'imaginaire américain est peuplé de visions d'abondance, d'une nature généreuse, à la fois restée sauvage et dangereuse mais aussi apprivoisée et maîtrisée pour répondre aux besoins de ses habitants. L'idée, sinon la nécessité de préserver les ressources naturelles apparaît vers la fin du XIXe siècle, notamment le souci de protéger l'ouest américain de conquêtes effrénées avec la création du Sierra Club en 1890. Théodore Roosevelt initie les actions présidentielles en faveur de la protection de l'environnement en développant les forêts classées. Puis en 1930 dans le cadre du *New Deal*, Franklin Roosevelt crée les *Civilian Conservation Corps*. Toutefois, c'est dans les années 60 avec le retour à la nature prôné par la contre-culture que l'on peut alors parler de mouvement écologique aux États-Unis. En 1962, Rachel Carson publie *Silent Spring*, précurseur des ouvrages de défense de l'environnement et de sensibilisation aux pollutions de tous types, du chimique au nucléaire. Dès lors, il ne se passera pas d'année législative sans que le Congrès américain n'ait à se prononcer sur des projets de loi liés à l'environnement. On retiendra des lois phares telles les premiers *Clean Air Act* et *Clean Water Act* en 1964 et 1965, le *National Environemental Policy Act* de 1970, l'*Endangered Species Act* en 1973 et plus

* Université de Nice – Sophia-Antipolis.

symboliquement la création de la journée de la terre le 22 avril 1970[1]. Les années 80 voient l'apparition de nouveaux débats sur le nucléaire puis sur la recherche d'énergies nouvelles et de technologies dites propres.

En 1972, alors qu'émerge la question du rôle des femmes en politique, un sondage Harris[2] montre qu'une majorité de personnes interrogées pense qu'une femme politique serait plus efficace dans la protection de l'environnement. Il n'y avait alors que 457 femmes dans les assemblées locales, soit 6 pour 100, et 14 élues à la Chambre des Représentants, soit 3 pour 100[3]. Que peut-on dire aujourd'hui de l'impact des femmes politiques sur la gestion du cadre naturel ?

L'objet de la présente recherche est d'étudier les actions du Congrès américain en terme de maîtrise de l'espace et d'écologie de 1990 à 1995 et plus particulièrement les actions législatives des femmes élues à la Chambre des Représentants dans cette période. Partant d'un point de vue comparatiste entre ces élues et l'ensemble de la Chambre des Représentants, l'analyse de leurs priorités politiques déclarées, des projets de loi qu'elles présentent et ensuite de leurs votes sur les neuf textes de loi majeurs sur l'environnement de ces cinq années permettra de dégager l'orientation écologique spécifique de ces élues, leur vision de la gestion du patrimoine naturel.

La période 1990–1995 couvre deux présidences, une républicaine avec Georges Bush et une démocrate avec Bill Clinton élu en 1992, trois Congrès — le cent deuxième et le cent troisième à majorité démocrate et la première année du cent quatrième à majorité républicaine — et une proportion de femmes élues à la Chambre des Représentants qui, passant de 6,4 à 10,8 pour 100 en 1992, devient statistiquement significative et intéressante[4]. Ces alternances politiques nous permettent de postuler que

---

1 Pour une étude détaillée sur l'environnementalisme aux U.S.A., voir l'article de François Duban.

2 Échantillon de 4 020 hommes et femmes, *in* Virginia Sapiro, p. 144.

3 Jeane Kirkpatrick, p. 21.
Voir aussi Bella Abzug, élue à la Chambre des Représentants de 1970 à 1977, p. 117 : "It is not new for women to be more concerned than men about peace, *preserving the environment*, attending the needs of others, and nurturing people and the world we live in. These have long been women's socialized gender roles in the evolution of the family and society, roles that have been indispensable and at the same time sexually constricting." C'est moi qui souligne.

4 Composition de la Chambre des Représentants suivant les partis et le genre :
102ème Congrès (1990–91) : 266 Démocrates dont 19 femmes et 166 Républicains dont 9 femmes.
103ème Congrès (1992–93) : 256 Démocrates dont 35 femmes et 177 Républicains dont 12 femmes.

s'il se dégage une tendance spécifique vis-à-vis de l'écologie chez ces femmes élues, elle sera liée au paramètre du genre. On s'interrogera ainsi sur la discipline partisane observée ou non par les femmes représentantes sur la question de l'environnement, point essentiel car le passé prouve que les attitudes en terme d'écologie sont fortement liées aux partis politiques ; jusque dans les années 90, on constate que les projets de loi et les votes qui ont donné naissance aux lois de défense de l'environnement et du cadre de vie furent la plupart du temps inscrits et défendus par une majorité — sinon une présidence — démocrate. Ainsi, l'opinion publique identifie massivement la protection de l'environnement aux idées et priorités politiques démocrates plutôt que républicaines. Par ailleurs, on peut dire que depuis les années 70, le Congrès adoptait des projets de loi allant dans le sens du mouvement écologique américain ; mais à partir de 1993, comme nous le verrons dans le détail, une nouvelle tendance s'amorce.

Afin d'identifier les priorités politiques et législatives des élus du Congrès américain, on pourrait étudier les rapports de presse ou les bibliographies mises à la disposition du public dans tous les bureaux des membres du Congrès. Ces documents, images publiques de la personnalité politique de chaque élu et de ses aspirations, sont le résultat d'un travail de communication qui intègre entre autres la popularité de certaines prises de position ou mesures. Aujourd'hui il est politiquement correct de défendre l'environnement ; les sondages d'opinion, où l'environnement figure régulièrement parmi les dix problèmes majeurs qui affectent le pays, en sont le reflet. On s'attend donc à ce qu'une très grande majorité d'élus se prononcent pour un meilleur environnement naturel. Il est donc plus révélateur d'étudier les réponses spontanées des élus lors d'entretiens non ciblés sur la question de l'environnement.

Au début de chaque session, la presse a coutume de demander aux élus du Congrès de citer leurs trois ou quatre priorités législatives. On constate que pour les femmes élues, près d'un tiers cite l'environnement en 1990 et en 1992[5]. Et en 1994, le *Women's Caucus*, groupe législatif informel qui réunit presque toutes les femmes de la Chambre des

---

104ème Congrès (1994–95) : 197 Démocrates dont 30 femmes et 236 Républicains dont 17 femmes. (Fin de la note page suivante)
Nota : ces chiffres ne tiennent pas compte de Eleanor Holmes Norton, élue représentant le District de Washington depuis 1990 au titre de déléguée et ne pouvant donc prendre part aux votes de la Chambre des Représentants.

5 *USA Today* (April 1, 92), News section, p. 4 A et *Chicago Tribune* (Jan. 24, 93), section 6, p. 3.

Représentants, cite la révision du *Clean Water Act* parmi ses huit priorités de la session qui s'ouvre[6].

Si l'on complète ces données par une série de 41 entretiens conduits par l'auteur à Washington D.C. au printemps 1995 auprès de 20 femmes élues à la Chambre des Représentants (soit 42 pour 100 d'entre elles) et un échantillon comparable de 20 hommes élus, on retrouve cette même proportion à la fois chez les élus femmes et hommes : 6 femmes et 6 hommes (soit respectivement 28 et 30 pour 100 des personnes rencontrées) citent spontanément et à plusieurs reprises l'environnement ou un terme de la même famille sémantique[7] lors de l'entretien ; sur un ensemble de cinq questions[8] faisant référence à leur priorité politique, près de la moitié (8 femmes et 9 hommes) citent au moins une fois l'environnement. Pour plusieurs femmes, c'est l'écologie qui fut la motivation première pour entrer dans le monde de la politique. Elles déclarent :

> I decided to run [for Congress] in order to bring forward issues of defense spending, choice — in a word the women's right to choose — the environment [...]. It was to put forward some issues that I did not think were being addressed [...]. The first priority is to change the way we spend federal dollars. I am absolutely appalled that we keep spending more and more and more on military and less and less and less on children and environment and infrastructure[9].

> [I ran] because I tried to save woods in my village that were so unique. We got them declared national landmark but the town and village boards, the government there, could not understand anything about conservation or environment. And so I decided that somebody needed to run for office that would try to talk about those issues. We have a little, a sort of conservation group, and as it ended up, nobody would run but me. So I ran three times before I won a seat in the county legislature[10].

Pour d'autres, sauvegarder l'environnement reste une grande priorité :

> The issues that are important to us in the West is that our economy is agriculturally based. It is based on livestock, on being able to produce grains, on logging and on mining and on high tech, so my goal is to be able to see our communities stabilized by being able to return our people to responsible harvesting of our

---

6 *Update* [publication du *Women's Caucus*], 14, 1 (Washington D.C., 28 Feb. 1994), p. 1.

7 Termes recherchés : *ecology*, *environment*, *nature*, *nuclear*, *pollution*, *clean*, *waste*.

8 1) Why did you decide to go into politics ? 2) What is the primary job of a Congressmember ? 3) Who, as a Congresswoman/man, do you represent ? 4) Do you have, or have you had, a mentor ? a role-model ? 5) What is your priority in your job ? What about top issues ?

9 Entretien d'Elizabeth Furse, Démocrate de l'Oregon, avec l'auteur, le 17 mai 1995.

10 Louise Slaughter, Démocrate de New York, le 11 mai 1995.

> forests, to bring our forests back to health because right now our forests are sick, to make sure that we clean our rivers and streams — we are still unable to utilize our rivers and streams — to bring a balance between our wildlife and our people and their life and their economic well-being [11].
>
> The issues that I cared about the most passionately were reducing the federal deficit, protecting the environment and enhancing education programs and programs for children [12].
>
> I've got my eye on lots of things. All the natural resource issues that my committees do not deal with are very important in my district [13].

Un élu parle de ses orientations politiques de la sorte : "Over time, I have prioritized : I represent the priorities of the three 'Es' : Education, Environment and Employment" [14].

La question de l'environnement est donc prioritaire pour un bon nombre de femmes élues, mais apparemment dans une proportion semblable à celle de leurs collègues hommes. Ces résultats confirment des observations faites au niveau des assemblées locales dans une étude de 1988 [15]. Il reste maintenant à voir si cet intérêt se manifeste concrètement dans leur activité de femmes de loi, à savoir dans la nature des projets de loi présentés et dans le vote des textes sur l'environnement débattus par l'assemblée.

Depuis 1990, cinq mille projets de loi sont en moyenne présentés chaque année par les élus de la Chambre des Représentants ; moins de 10 pour 100 d'entre eux deviennent finalement lois. Le centre de recherche *Congressional Quarterly Incorporated* consacre un ouvrage annuel conséquent ainsi que deux périodiques à toute l'activité du Congrès. On y apprend les positions individuelles des élus à travers la nature des lois déposées ou des amendements proposés, des débats au sein des commissions ou en séance plénière, et des votes individuels pour chaque mesure portée au vote. Lorsque l'on étudie les interventions des élues femmes dans les domaines liés à l'écologie au sens large, on note les tendances suivantes : sur six années, de 1990 à 1995, la grande majorité des initiatives ou prises de position suit une logique de défense de l'environnement. On ne relève que deux rares interventions qui semblent contraires à la défense de l'environnement : en 1993, Barbara Vucanovich, Républicaine du Nevada, propose de réduire les normes en matière d'environnement qui s'appliquent aux mines, un lobby puissant

---

11 Helen Chenoweth, Républicaine de l'Idaho, le 12 mai 1995.

12 Karen Thurman, Démocrate de l'Utah, 26 avril 1995.

13 Jennifer Dunn, Républicaine de Washington, le 25 mai 1995.

14 Sam Farr, Démocrate de Californie, le 12 mai 1995.

15 Sue Thomas, "The impact of women on state legislative policies". *The Journal of Politics*, 53, 4 (novembre 1991), 958–976.

dans son district[16], et en 1994, Karen Thurman, Démocrate de Floride, s'oppose à un projet de régulation de la pollution car une étude des coûts y fait défaut[17]. À coté de ces deux références, toutes les interventions des femmes élues vont dans le sens de l'écologie. En 1994, par exemple, quatre d'entre elles prennent une part active dans la loi de nettoyage des pollutions industrielles baptisée *Superfund* (loi H 3800)[18]. Elles s'intéressent aux ramifications ou conséquences écologiques de projets de lois-cadres sur l'économie : en 1994, pour l'accord général sur les droits de douane et le commerce (le *GATT*), Nancy Pelosi, Démocrate de Californie, parvient à un compromis dans sa prestigieuse commission *Ways and Means* qui supprime des clauses négatives en matière de code du travail et d'environnement. Elle répond à l'opposition libérale : "I appreciate that everybody doesn't share our values as a country in regard to the environment, but we as the United States of America must be the leader"[19]. De même, en 1993, Marcy Kaptur, Démocrate de l'Ohio, fervente opposante de l'Accord de Libre Échange de Nord-Amérique (*NAFTA*) insiste sur les conséquences néfastes sur l'environnement et exige une enquête approfondie.

On peut dégager deux grandes idées forces de l'ensemble des actions des élues. D'une part, leurs initiatives favorisent massivement le développement des transports en commun, que cela soit dans la construction de nouvelles lignes de métro à Washington D.C., San Francisco ou Portland, l'entretien des infrastructures existantes ou la diminution du coût pour les usagers. D'autre part, pour plus d'efficacité, elles souhaitent responsabiliser les individus, les entreprises et même les collectivités locales dans la lutte pour un environnement meilleur ; on note en effet des projets de décentralisation afin de mieux répondre à chaque cas particulier et des primes à verser aux entreprises dites "propres". Cette première étude des initiatives des femmes élues confirme donc l'intérêt pour la question de l'environnement, un intérêt suivi d'actions concrètes pour la cause de l'écologie.

L'analyse qui suit sur les votes des femmes pour les 9 projets de loi majeurs sur l'environnement de 1990 à 1995 est statistique et comparée. Les projets de loi retenus ici occasionnèrent de vifs et souvent longs débats. Sur les treize votes sélectionnés (cinq amendements et huit votes finaux), cinq font partie de la liste des votes majeurs du *Congressional*

---

16 Loi H 322 *in Congressional Quarterly Almanach (CQA)*, 1993, p. 262.

17 Loi H 3425 *in Congressional Quarterly Weekly Report (CQWR)*, 5 février 1994, p. 241.

18 H 3800 ne parvient pas en scéance plénière, et donc au vote, avant la fin du 103ème Congrès; nous ne pouvons étudier le vote des femmes sur ce projet qui ne sera pas repris par la majorité républicaine en 1995.

19 *CQA*, 1994, p. 127.

Quarterly Incorporated [20]. On peut diviser ces votes en trois groupes : les textes concernant la pollution des eaux, avec en octobre 1992 le *Western Water Bill* (vote numéro 1 de notre étude, loi numéro H 429) et le *Clean Water Act* de mai 1995 (vote numéro 2, H 961) ; les textes sur la protection des espaces naturels, avec en juin 1991 *Fiscal Year 92, Interior Appropriations, Grazing Fees* (vote numéro 3, H 2686), en novembre 1991 *California Desert Protection* (votes numéros 4, 5 et 6, H 2929), en octobre 1993 *National Biological Survey* (votes numéros 7 et 8, H 1845) et en juillet 1994 *California Desert Protection, Hunting Exception* (vote numéro 9, H 518) ; enfin, les textes concernant le nucléaire, avec en mai 1992 *National Energy Policy, Nuclear Plants* (vote numéro 10, H 776), en juin 1994 *Fiscal Year 94 Energy and Water Appropriations, Advanced Liquid Metal Reactor, Space Reactor* (votes numéros 11 et 12, H 2445) et en septembre 1995 *Texas Low Level Radioactive Waste Agreement* (vote numéro 13, H 558). Après un bref descriptif des textes de loi et des arguments contradictoires, un tableau récapitulatif permettra de comparer les attitudes de vote des femmes et des hommes au sein des deux familles politiques et de relever ainsi les différences de position.

La pollution des eaux

En octobre 1992 la clause Miller du texte H 429 vise à redéfinir les objectifs du *Central Valley Project* (*CVP*) afin de mieux refléter les données urbaines et écologiques de l'état. Cette réforme d'un projet d'irrigation vieux de cinquante ans intervient dans le contexte de la sécheresse californienne de 1992. Alors, le *CVP* approvisionne en eau environ 23 000 exploitations agricoles sur une surface de un million d'hectares, la Central Valley, et cela à des prix subventionnés bien inférieurs à ceux payés par les 85 pour 100 restant de l'économie locale. Miller, soutenu par les districts urbains, les industriels et les écologistes qui voient dans ce bas prix de l'eau un encouragement à des pratiques agricoles de gaspillage, souhaite ouvrir le *CVP* à davantage d'usagers et y inclure des obligations de protection d'espèces menacées tel le saumon. Les intérêts agricoles et leurs représentants s'y opposent vivement. L'un deux, Thomas, propose une motion pour éliminer la clause Miller du texte H 429. La Chambre des Représentants rejette la motion à 56 pour 100 et le texte conserve donc la réforme du *CVP*. La lecture du tableau "Distribution des votes sur l'environnement" page 175 montre que pour ce vote numéro 1, les femmes démocrates et surtout républicaines, s'expriment nettement plus contre l'annulation de la réforme du *CVP* et

20 *Congressional Quarterly Incorporated* dresse chaque année une liste d'une quinzaine de votes majeurs.

donc pour les valeurs défendues par les écologistes. On note un écart considerable de 42 points entre le vote des Républicaines et celui des Républicains.

En mai 1995, le débat est dominé par le remaniement fondamental du *Clean Water Act* de 1972. Cette réforme vise à assouplir, remanier et supprimer un certain nombre de critères de contrôle de pollution, en particulier concernant les eaux de ruissellement, réduire sérieusement le classement des marais en zone protégée et indemniser les propriétaires de ces zones, et enfin exiger des études des coûts et bénéfices avant d'adopter toute nouvelle réglementation. Les défenseurs du texte, la majorité républicaine ainsi que les conservateurs démocrates des états du sud, y voient la possibilité de réduire les coûts de la maîtrise des pollutions et de renverser des réglementations fédérales excessives et coûteuses imposées aux entreprises, aux individus et aux états. Cette réforme est formulée dans le cadre des cent premiers jours de la nouvelle majorité républicaine de 1995 et en parallèle avec des points du *Contract with America* qui visent à remanier la santé, la sécurité et combattre les lourdeurs administratives de la "bureaucratie" de Washington. S'y opposent les Républicains modérés, la majorité démocrate (bien que ne proposant pas de contre-projet) et les écologistes : ils relèvent une série d'échappatoires juridiques et jugent que ce texte contribuerait à une croissance de la pollution. C'est à leurs yeux "the Toxic Water Act"[21], "a war on the environment, a sweetheart deal for polluters"[22]. Le projet, tout comme l'ensemble du Contrat des Républicains, est facilement voté par la Chambre des Représentants grâce à la forte majorité républicaine. H 961, promis au veto présidentiel, sera ensuite bloqué par le Sénat comme de nombreux points du Contrat. Le tableau, ligne du vote numéro 2, montre que les femmes élues se sont prononcées là aussi davantage contre ce projet de loi H 961 jugé peu écologique : l'écart pour les femmes démocrates est de 21 points et de 15 points pour les Républicaines.

Il apparaît donc que dans le domaine du contrôle de la pollution et de l'utilisation des eaux, les femmes élues épousent en majorité les arguments écologistes et votent en faveur de mesures qui visent à corriger les gaspillages et pollutions du passé, à assainir le cadre de vie.

La protection des espaces naturels

Le deuxième groupe de votes a valeur de prévention et exprime une vision du plus long terme : protéger avant que la pollution humaine ne gagne.

---

21 Entretien de Maurice Hinchey, Démocrate de New York, le 10 mai 1995.

22 *CQA*, 1995, p. C-39.

Distribution des votes sur l'environnement

Vote n°	Projet de loi	Chambre		Démocrates				Républicains			
		Total		Total		Femmes		Total		Femmes	
		OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
1	H 429	36%	56%	16%	76%	5%	89%	70%	25%	33%	67%
2	H 961	55%	42%	23%	76%	3%	97%	82%	14%	71%	29%
3	H 2686	53%	44%	69%	29%	89%	10%	28%	69%	67%	33%
4	H 2929 Marlenee	54%	44%	37%	62%	16%	79%	82%	17%	44%	55%
5	H 2929 Dannemeyer	25%	73%	3%	96%	5%	95%	62%	36%	22%	78%
6	H 2929 Passage	68%	31%	94%	6%	100%	0%	27%	72%	67%	33%
7	H 1845 Tauzin	71%	26%	54%	43%	46%	54%	97%	2%	92%	8%
8	H 1845 Passage	59%	38%	83%	14%	94%	6%	23%	73%	50%	50%
9	H 518	55%	42%	36%	61%	11%	89%	82%	15%	67%	33%
10	H 776	58%	37%	41%	53%	26%	68%	87%	11%	67%	33%
11	H 2445 Coppersmith	61%	37%	74%	25%	89%	11%	43%	55%	75%	25%
12	H 2445 Markey	76%	22%	86%	14%	86%	14%	65%	35%	83%	17%
13	H 558	41%	56%	16%	79%	20%	70%	61%	37%	53%	35%

Total : proportion des OUI et des NON au sein de chaque parti. Les chiffres incluent les votes des femmes

Pour commencer, le projet H 2686 de juin 1991. Avec ses mesures de protection d'espèces animales et végétales menacées et surtout les tarifs de pâturage, il fait naître de sérieuses controverses. En effet, l'amendement Synar préconise une augmentation du prix de pâturage des bêtes sur les terres fédérales dans l'ouest américain : 33 pour 100 de hausse la première année, soit 2,62 dollars par *AUM* (*Animal Unit Month*, soit la quantité de fourrage nécessaire pour nourrir une vache ou cinq moutons pendant un mois), et progressivement à 8,70 dollars en 1995. Les partisans de l'augmentation, dont les écologistes, soutiennent que les prix actuels équivalent à une subvention allouée à une poignée de ranchers et sont bien inférieurs aux prix pratiqués sur le marché, soit 9,22 dollars l'*AUM* selon le *General Accounting Office* [23], et encouragent le pâturage à outrance, contribuant ainsi à la destruction du fragile équilibre écologique de l'ouest américain. L'amendement Synar est voté à 53 pour 100. L'étude du tableau, vote numéro 3, révèle que les femmes de la Chambre sont plus en faveur de cette augmentation des prix du pâturage et soutiennent donc la position des écologistes : on note un écart de 20 points entre les femmes et les hommes démocrates et un écart de 39 points pour les Républicaines.

En novembre 1991, le vote de la loi H 2929 contribue elle à la protection du désert en Californie. Le projet ajoute 73 nouvelles zones au désert californien protégé et géré par le *Bureau of Land Management*. Deux amendements controversés retiennent ici notre attention : l'amendement Marlenee qui autoriserait la chasse sur toutes les terres du Monument National du Mojave et l'amendement Dannemeyer qui subordonnerait le classement d'une terre en espace naturel, parc national ou monument national, à une étude d'impact économique d'où il ressort que les bénéfices pour l'environnement sont supérieurs au coût de chaque classement et exige alors le dédommagement pour les propriétaires de toute perte économique en résultant. La lecture du tableau indique que les élues, et surtout les Républicaines, se sont de loin prononcées davantage pour l'accroissement des zones protégées en Californie (vote numéro 6, écart de 40 points pour les Républicaines), et contre les deux amendements sur la chasse et l'étude d'impact économique (chez les Républicaines, écarts de 38 points pour le premier amendement, vote numéro 4, et de 42 points pour le deuxième, vote numéro 5). Ces projets de loi ravivent le conflit qui oppose les défenseurs de la nature à ceux de la liberté individuelle, à savoir la protection du droit de l'individu de chasser ou de disposer de ses terres sans entrave. Les réformes s'attaquent là aux valeurs profondes de l'Amérique et à de puissants lobbies. Face à ce choix, le législateur mesure les enjeux de son

---

23 *CQA*, 1991, p. 557.

vote et ses risques politiques. En 1991, les femmes choisissent de voter majoritairement pour la sauvegarde du patrimoine naturel.

En octobre 1993, les législateurs doivent se prononcer sur la protection non pas de terres mais d'espèces menacées. L'ambitieux texte H 1845 se propose d'établir l'inventaire de toutes les espèces animales et végétales présentes sur le sol américain[24]. C'est selon Bruce Babbitt, secrétaire d'état à l'intérieur, le moyen de résoudre les batailles juridiques autour des espèces menacées, par exemple celle qui oppose les défenseurs de la chouette mouchetée et l'industrie forestière, et de faire appliquer le *Endangered Species Act* de 1973, une tâche bien difficile en particulier dans l'ouest américain :

> Conventional wisdom in ranch country is that you don't announce the presence of an endangered species on your land, and especially on land leased for grazing from a federal agency [...]. A lot of ranchers throughout the West, if confronted by an endangered bird or mammal, or even a frog, go by the dictum : "Shoot, shovel and shut up "[25].

Les Républicains et les conservateurs démocrates s'insurgent ; cette réglementation et la mise en place d'un tel recensement empiètent sur les droits de l'individu à disposer librement de sa propriété privée. Dans des débats qui frisent l'hyperbole, on imagine que les informations recueillies sur les terres pourraient être utilisées au détriment de leur propriétaire ; on compare les agents bénévoles du recensement à une "Gestapo de l'écologie"[26]. Certains iront jusqu'à avancer que de telles mesures feraient de l'humain une espèce à protéger. Dans les entretiens réalisés à Wahington D.C. en 1995, une élue républicaine fit allusion à ce projet de loi de la sorte :

> I was appointed to the task force to hear the people's concerns across the nation, with local hearings across the nation, on the Endangered Species Act, and it was a privilege and an honor to be able to represent the Congress in those hearings and to work with my fellow members in the Congress in coming up with a workable Endangered Species Act *so that we don't make human beings the endangered specie*. That is the trend that we were on. [27]

On est là au cœur du débat sur les libertés individuelles et le succès renaissant des idées contre "l'étatisme" de Washington ou de "Big Brother, Big Government". Dans un tel climat, les opposants à la loi H 1845 obtiennent une concession avec le vote de l'amendement

---

24 À titre indicatif, on compte 1 245 espèces animales ou végétales protégées à la date de juillet 1992.

25 Jake Page, p. 52.

26 Jack Fields, Républicain du Texas in *CQWR*, 3 juillet 1993, p. 2730.

27 Helen Chenoweth, Républicaine de l'Idaho, entretien avec l'auteur le 12 mai 1995. C'est moi qui souligne.

Tauzin : les agents du recensement devront obtenir une autorisation écrite avant de pouvoir pénétrer sur une propriété privée et devront fournir au préalable un descriptif de leurs activités. Cette restriction fait planer des doutes sur l'avenir du débat entre les droits de l'individu et la défense de l'environnement. L'amendement est très largement voté à 71 pour 100 ; on remarque cependant une opposition légèrement plus marquée chez les femmes (vote numéro 7 du tableau page 175, écarts de 11 et 6 points). La loi est alors finalement votée à 59 pour 100 avec un soutien des femmes plus franc que chez les législateurs hommes (vote numéro 8, écarts de 11 et 27 points).

Un projet aux enjeux similaires est soumis au vote trois ans plus tard. En juillet 1994, le texte H 518 prolonge H 2929 dans la protection du désert californien contre, entre autres, les promoteurs immobiliers. Il classe près de quatre millions d'hectares — la taille de l'état du Maryland — fait des monuments de la Vallée de la Mort et de Joshua Tree des parcs nationaux. C'est là la mesure de protection du cadre naturel la plus importante depuis 1980 et les cinquante millions d'hectares classés en Alaska sous la presidence Carter. Signée en octobre, ce sera d'ailleurs la seule loi de taille sur l'environnement adoptée par le 103ème Congrès. Le vote qui nous intéresse concerne l'amendement LaRocco sur la chasse : il propose de proroger l'autorisation de chasser dans une partie du désert Mojave classée réserve nationale et non parc national. Bien plus qu'en 1991 pour un amendement similaire (l'amendement Marlenee, vote numéro 4), les débats se polarisent. Les écologistes sont dépassés par les défenseurs des libertés individuelles et du deuxième amendement à la Constitution[28], le lobby de la chasse et du droit au port d'arme. Le *Congressional Sportsmen's Caucus*, un groupe d'élus qui défend la chasse, la pêche et le braconnage, est avec ses 182 représentants l'un des groupes informels de la Chambre des Représentants des plus importants ; alliés aux représentants sensibles aux arguments de la *National Rifle Association*, opposée à toute limitation du port d'arme, et à ceux du *Safari Club*, ils assurent finalement la victoire de l'amendement qui passe avec 55 pour 100. Là encore, comme en 1991, les chiffres de ce vote numéro 9 montrent que les femmes votent davantage contre le droit de chasser sur des terres écologiquement sensibles (écarts de 28 et 18 points). Les enjeux politiques de ce vote étaient certes de taille et les débats des plus partisans ; il s'agissait en effet pour les Républicains de modérer un projet de loi démocrate fort soutenu par Bill Clinton et présenté par la sénatrice de Californie Diane Feinstein, une des cibles des Républicains dans leur lutte pour regagner la majorité au Sénat lors des prochaines élections. Les enjeux imposaient la

28 "A well regulated militia, being necessary to the security of a free state, the right of the people to keep and bear Arms, shall not be infringed", décembre 1791.

discipline de parti. Les élues républicaines pourtant se sont sérieusement démarquées.

La protection du cadre naturel, des terres et des espèces sensibles, tout comme le traitement de la pollution appellent de la part des femmes élues à la Chambre — qui se singularisent à *chaque* vote — plus de protection, plus de sauvegarde, plus d'écologie.

Le nucléaire

Aux États-Unis, l'énergie atomique c'est 109 réacteurs en activité, 21 pour 100 de la production électrique et, selon les sources du secrétariat à l'énergie, 30 000 tonnes de déchets accumulés depuis les années 60[29]. Les craintes liées à la production d'énergie nucléaire et aux traitement des déchets sont de plus en plus à l'ordre du jour pour le citoyen américain et pour les acteurs de la vie politique. La fin des années 80 voient les accords de désarmement nucléaire bilatéraux, et en 1994, l'un des dix points de l'agenda alternatif des Démocrates pour le 103ème Congrès parle de monde sans armes nucléaires[30]. Une étude de 1988 révèle que 71 pour 100 des hommes et 84 pour 100 des femmes élus dans les assemblées locales se prononcent contre la construction de centrales nucléaires[31] (il n'a pas encore été réalisé d'étude similaire pour le Congrès américain). Mais l'industrie nucléaire est là, bien implantée dans l'économie, défendue par de puissants lobbies et productrice de déchets dont personne ne veut. Le stockage des déchets est le point le plus mobilisateur des débats politiques. Depuis les années 80, un nombre impressionnant de projets coûteux étudient la possibilité d'établir un ou deux sites de stockage et de traitement de tous les déchets radioactifs de la nation. Ainsi, en 1982, le Congrès vote le *Nuclear Waste Policy Act* qui établit la possibilité de deux sites, un à l'ouest et un à l'est du pays. En 1986, de fortes pressions politiques amènent le président Reagan à ne conserver que l'idée d'un site central à l'ouest. Sont alors successivement envisagés les états du Kansas, de Washington, du Texas et depuis 1987, du Nevada avec le site de *Yucca Mountain*.

Débattu en mai 1992, le projet de loi H 776, *National Energy Policy,* considère l'énergie nucléaire à plusieurs égards. C'est un texte

---

29 *New York Times* (15 Feb. 1995), p. A19.

30 "Move toward a nuclear weapons-free world by the middle of the next century by striking a grand bargain between nuclear and non-nuclear states ", "Democratic Leadership Council and the Progressive Policy Institute". *Washington Post* (6 Dec. 1994).

31 *CAWP's National Survey of Legislators*, été 1988, échantillon de 702 femmes et 702 hommes: "Opposed more nuclear power plants" : femmes : 84%, hommes: 71%, *in CAWP*, "The Impact of Women in Public Office".

volumineux qui se donne pour but la restructuration de l'industrie électrique. Suite à la Guerre du Golfe, il y a volonté de réduire la dépendance au pétrole importé et surtout à celui du Moyen-Orient ; les États-Unis importent en effet près de la moitié des 17 millions de barils qu'ils consomment chaque jour[32]. À cela se mêlent des arguments pseudo-écologiques : en 1990, les amendements du *Clean Air Act* ont montré les préoccupations du Congrès face à l'effet de serre ; on déclare alors que le nucléaire est non polluant. C'est dans ce contexte que H 776 vise à optimiser et rendre compétitive la production d'électricité, développer les énergies recyclables, les carburants alternatifs et, dans le même temps, faciliter la construction de centrales atomiques. Avant cette loi, la construction d'un réacteur était sujette à l'obtention préalable de deux permis délivrés après consultations publiques. Avec l'amendement Clement de H 776, un seul permis suffira. L'amendement est voté avec une majorité de 58 pour 100, une victoire pour l'industrie nucléaire et pour l'administration Bush. Quoique ce vote reste symbolique puisqu'aucune construction nucléaire n'est envisagée dans un avenir proche, les écologistes s'inquiètent de cette facilité accordée à une industrie non maîtrisée sur le long terme. L'analyse du vote des femmes élues à la Chambre des Représentants pour l'amendement Clément de H 776 montre que celles ci sont nettement plus opposées que les hommes à des constructions facilitées de réacteurs (vote numéro 10, écarts de 15 points pour les Démocrates et de 32 points pour les Républicaines).

Les élus du Congrès se prononcent à nouveau sur le nucléaire avec la loi H 2445 en juin 1993. Deux amendements de cette loi sur l'énergie demandent l'annulation de deux projets de recherche sur des réacteurs nucléaires : le premier, l'amendement Coppersmith, pour un réacteur fonctionnant au plutonium, le deuxième, l'amendement Markey, pour un réacteur qui fonctionnerait en orbite autour de la terre. Ces projets coûteux semblent pour certains bien superflus. Tim Roemer, Démocrate de l'Indiana, déclare : "[We need to try] to more fairly distribute the resources and research in development and technology, not toward a space station that doesn't work, but toward investments in environmental and energy related products."[33] La Chambre rejette néanmoins ces deux amendements à 61 pour 100 et 76 pour 100 et conserve donc les deux projets de recherche nucléaire. Toutefois, et une fois de plus, les femmes représentantes, et notamment les Républicaines, votent davantage contre les projets nucléaires : on relève des écarts de 32 et 18 points pour ces dernières (votes numéros 11 et 12).

Enfin, en 1995 le texte de loi H 558 cherche à valider un contrat passé entre le Maine, le Vermont et le Texas dans lequel les trois états

---

32 *CQA* 1992, p. 250.

33 Entretien avec l'auteur le 25 mai 1995.

prévoient de construire un site au Texas pour stocker leurs déchets radioactifs ; le Maine et le Vermont verseraient chacun 25 millions de dollars à l'état du Texas. Les opposants considèrent que cet accord oblige le Texas à accepter sans limite les déchets radioactifs et pose de sérieux risques écologiques car le site retenu, Sierra Blanca, se trouve à proximité du Rio Grande et dans une zone sismique. Le projet ne passe pas la Chambre des Représentants : 56 pour 100 des élus votent contre. Des voix s'élèvent alors et critiquent cette ingérence du gouvernement fédéral dans les affaires des gouvernements locaux. L'analyse des votes des femmes pour H 558 ne montre pas de tendance spécifique (vote numéro 13). C'est le seul vote de ce type dans notre étude. Une explication possible est une participation des femmes moindre qu'à l'accoutumée : 5 femmes, soit 11 pour 100 d'entre elles, ne se sont pas prononcées ou étaient absentes lors du scrutin.

Les femmes élues au Congrès de 1990 à 1995 ont fait le choix de l'écologie. Sur les neuf projets de loi étudiés, elles se prononcent systématiquement — sauf une fois où leur vote ne diffère pas de celui de leurs collègues masculins — pour une meilleure défense de l'environnement. Elles se démarquent du vote des hommes dans une moyenne de 17 points pour les femmes démocrates et de 30 points pour les Républicaines. De par leur fonction, elles se doivent, tout comme les hommes, de représenter les intérêts de leur circonscription, citoyens et lobbies, ceux du pays, d'écouter leur conscience et les consignes de vote de leur parti respectif. L'étude des projets de loi montre que ces éléments entrent souvent en conflit les uns avec les autres. Pourtant, les femmes gardent comme priorité la défense de l'environnement. Prises dans les luttes partisanes au même titre que les hommes, elles font des choix que l'on pourrait qualifier de plus indépendants vis-à-vis de leur parti et des consignes de vote : si l'on se reporte aux chiffres du tableau récapitulatif page 175, on constate que les femmes républicaines votent 8 fois sur 13 comme les femmes démocrates. Pour les premières, cela signifie qu'à 7 reprises, elles ne respectent pas la discipline de vote de leur parti (votes numéros 1, 3, 4, 5, 6, 8 et 11). Les femmes démocrates ne font de même qu'une fois (vote numéro 7), puisque l'ensemble des votes démocrates va dans le sens de la protection de l'environnement ; en revanche, leurs votes sont toujours bien plus tranchés. Ces élues dépassent les luttes partisanes pour avancer des priorités communes. L'une d'elle parle de cette collaboration occasionnelle : "She is a Republican and she has been a deep supporter of mine although I am a Democrat ; she has supported me always because I might support her for the environment."[34]

---

34 Elizabeth Furse, Démocrate de l'Oregon, le 17 mai 1995.

En votant pour plus d'écologie, elles montrent aussi davantage d'indépendance vis-à-vis de puissants lobbies agricoles, industriels ou nucléaires.

Peut-être ont-elles un regard plus critique sur ce qui touche l'écologie ? La préservation du cadre de vie s'inscrit dans une perspective du très long terme ; protéger l'environnement c'est préparer l'avenir et il semblerait que les femmes élues y soient plus sensibles. Geraldine Ferraro, élue à la Chambre des Représentants de 1978 à 1984, déclarait déja : "It [... is] hard for people to sense a risk to their future when the present [... seems] so rosy. This nation has thousand upon thousand [...] environmental time bombs ticking away, jeopardizing our future."[35] Et en 1995, les élues considèrent sérieusement le problème de l'écologie et le patrimoine des générations futures. Plusieurs l'expriment lors des entretiens : "There are environmental bills that are incredibly important to us as a nation and to our children"[36] ou "we are taking too many natural resources, we are not protecting the future"[37]. Voilà donc une première preuve de l'impact des femmes sur les décisions politiques concernant l'environnement. Ce sont elles qui par une indépendance plus affirmée et par leur priorité donnée à l'intérêt général qui se prononcent en faveur d'un lendemain plus écologique. Que diront les prochaines études si la tendance vers une égale représentation des femmes se confirme dans les années à venir ? L'espace américain, riche en symboles de liberté et berceau du mythe du cow-boy, devra-t-il demain sa protection à une meilleure représentation des femmes en politique ?

Références bibliographiques

"31 Women, 31 Voices on Capital Hill". *USA Today* (April 1, 92), News section, p. 4 A.

Abzug, Bella ; Kelber, Mim. *Gender Gap*. Boston : Houghton Mifflin Company, 1984.

"An Alternative Agenda". *Washington Post* (6 Dec 1994).

"By Default and Without Debate. Utilities, Ready, Long-term Storage of Nuclear Waste". *New York Times* (15 Feb 1995), p. A 19.

Carroll, Susan. "Looking back at the 1980s and forward to the 1990s". *CAWP News and Notes*, 7, (été 1990), 11–13.

35 Geraldine Ferraro, p. 131.

36 Karen Thurman, Démocrate de Floride, avec l'auteur, le 11 mai 1995.

37 Elizabeth Furse le 17 mai 1995.

Center for the American Woman in Politics (CAWP). *The Impact of Women in Public Office*. Rutgers, N.J. : Eagleton Institute of Politics, State University of Rutgers, 1991.

Commission on the bicentenary of the U.S. House of Representatives. *Women in Congress, 1917-1990*. Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office, 1991.

"Congress begins second session's ambitious legislative agenda". *Update* [publication du Women's Caucus], 14, 1 (Washington D.C., 28 Feb. 1994), 1, 8 et 9.

Congressional Quarterly Incorporated (C.Q.I.), *Congressional Quarterly Almanach* [publication annuelle]. Washington, D.C. : C.Q.I., 1990, 1991, 1992, 1993, 1994 et 1995.

———. *Politics in America* [publication annuelle]. Washington, D.C. : C.Q.I., 1992, 1994 et 1996.

Duban, François. "L'Institutionalisation de l'environnementalisme aux États-Unis remise en cause par l'écologisme". *Revue Française d'Études Américaines*, 70 (octobre 1996), 41–52.

Ferraro, Geraldine ; Francke, Linda. *My story*. New York : Bantam Books, 1985.

Kirkpatrick, Jeane. *Political woman*. New York : Basic Books, 1974.

"The New Who's Who". *Chicago Tribune* (24 Jan 93), section 6, p. 3.

Page, Jake. "Ranchers from a 'radical center' to protect wide open spaces". *Smithsonian*, 28, 3 (juin 1997).

Royot, Daniel ; Bourget, Jean-Loup ; Martin, Jean-Pierre. *Histoire de la culture américaine*. Paris : P.U.F., 1993.

Sapiro, Virginia. *The political integration of women : roles, socialization, and politics*. Chicago : University of Illinois Press, 1983.

Shapiro, Robert ; Mahajan, Harpreet. "Gender differences in policy preferences : a summary of trends from the 1960s to the 1980s". *Public Opinion Quarterly*, 50 (1986), 42–61.

Thomas, Sue. *How women legislate*. New York : Oxford University Press, 1994.

———." The Impact of women on state legislative policies". *The Journal of Politics*, 53, 4, (novembre 1991), 958–976.